ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réservistes

Question écrite n° 52909

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quels sont à ce jour les effectifs des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté et quel est le bilan de leurs activités et le bénéfice qu'en a retiré l'institution militaire. Il souhaite également savoir quel est le montant des crédits qui y ont été consacrés et leur imputation budgétaire.

Texte de la réponse

Un réseau de réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC) a été créé par la ministre de la défense en mai 2003 avec pour objectif de « présenter toutes les possibilités offertes par la défense pour intégrer les jeunes » et « d'organiser et animer des actions autour de la citoyenneté ». Ces réservistes ont été recrutés parmi des personnes entretenant un contact direct et permanent avec la jeunesse, occupant le plus souvent des responsabilités au sein d'une association, et habitant si possible les quartiers dans lesquels ils conduisent leurs actions. Ces réservistes ont participé aux premières rencontres Nation défense organisées les 8, 9 et 10 mai 2003, au cours desquelles ils ont reçu une lettre de mission signée du ministre. En outre, une information spécifique leur a été dispensée par les plus hautes autorités militaires. À ce jour, le dispositif est composé de 32 RLJC dont 18 sont agréés et 14 en cours d'agrément. Environ 40 % des RLJC exercent actuellement leur mission en région Ile-de-France. Le réseau local est animé par trois chargés de mission recrutés spécialement pour coordonner le dispositif en encadrant et en appuyant les RLJC sur le terrain. Ils sont affectés à la délégation à l'information et à la communication de la défense (DISCO) et travaillent sous l'autorité d'un officier chargé également de l'interface avec les armées. En 2003, des actions de sensibilisation et de présentation du dispositif ont été conduites auprès des grands commandements militaires territoriaux, de commandements locaux ou d'élus nationaux. Diverses initiatives ont par ailleurs été engagées en direction des jeunes, sous la forme de forums de métiers, d'actions sociales ou d'insertion, de travaux pédagogiques autour du devoir de mémoire ou de la citoyenneté, ou encore d'intégration par le sport ou la culture. En 2004, compte tenu de l'intérêt suscité par le dispositif, ces actions ont été reconduites et les projets engagés ou menés par les RLJC, guidés par la volonté d'entretenir le lien armée-nation auprès des jeunes des quartiers sensibles, ont revêtu principalement trois formes : des forums locaux d'emploi, des rencontres et tournois sportifs, des discussions sur le thème de la citoyenneté accompagnées de participations à des salons. Une JAPPA exceptionnelle a également été organisée à Sartrouville, dans les Yvelines, avec la collaboration du RLJC. L'année 2005 sera mise à profit pour asseoir le développement de projets locaux par le recrutement et l'agrément de nouveaux RLJC, promouvoir le dispositif auprès de publics variés, développer de nouvelles synergies notamment avec les correspondants défense et le soutien d'initiatives citoyennes innovantes telles que les JAPPA dans les quartiers. L'institution militaire peut, grâce à ce dispositif, créer des liens avec des populations autres que son public habituel et en tirer des résultats encourageants en termes de recrutement mais également de valorisation de son image, particulièrement par le biais des actions menées au coeur même des quartiers. Jusqu'à ce jour, la plupart des actions ont été menées au niveau local, grâce principalement au concours des forces armées présentes. En outre, un dépliant a été édité à 10 000 exemplaires et diffusé lors du Salon des maires et des

collectivités locales qui s'est tenu à Paris du 16 au 18 novembre 2004. Pour l'année 2005, la DISCO disposera de 10 000 euros qui seront consacrés au développement du dispositif et à la conduite d'actions spécifiques.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52909
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9595
Réponse publiée le : 1er février 2005, page 1055